

.....

 L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
 [Indiquer ci-dessous le **nom commercial** et la **dénomination sociale** de **chaque membre** du groupement, leurs **adresses** (établissement et siège social (si elle est différente de celle de l'établissement)), leur **adresse électronique**, leurs **numéros de téléphone** et de télécopie et leur n° **TAHITI**.
Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

.....

 à exécuter les prestations demandées suivants les prix définis ci-après :

PRESTATION SUR PRIX FORFAITAIRE

| | Prestations | Montant HT |
|---------------------------|--|---|
| PARTIE FORFAITAIRE | Acquisition du logiciel | |
| | Acquisition de dix licences en écriture | |
| | Mise en œuvre du logiciel | |
| | Hébergement | |
| | Maintenance | |
| | Assistance courante | |
| | | TE : Acquisition de 5 licences en écriture |
| | TE : Prestations de mise en œuvre | |
| | | |
| TOTAL HT | | |
| TOTAL TTC | | |

⇒ arrêté en chiffres à :

⇒ arrêté en lettres à :

PRESTATIONS SUR PRIX UNITAIRE

Exécutées aux prix indiqués dans la ou les annexe (s) financières jointes au présent document : (Cocher la case correspondante.)

- Bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Autre(s) (A préciser) :

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP. Le mois « m zéro » est le mois de la date de signature du présent acte d'engagement. Le m0 est :

B - Engagement du candidat (suite)**B.2 - Caractéristiques du groupement :**

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

↳ Nature du groupement :

Pour l'exécution du marché, le **groupement d'opérateurs économiques** est : (Cocher la case correspondante.)

 conjoint

OU

 solidaire**↳ En cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
|--|--|-----------------------------|
| | Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

B.3 - Compte(s) à créditer :

(Le candidat doit joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

↳ Nom de l'établissement bancaire :

CREDIT LYONNAIS

↳ Numéro de compte :

Banque 30002 / Guichet 02950 / Compte 0000062046C / Clé 61
BIC SWIFT : CRLYFRPP
IBAN : FR61 3000 2029 5000 0006 2046 C61

B.4 - Avance (article LP 411-2 et suivants du code polynésien des marchés publics (CPMP)) :

↳ Je renonce au bénéfice de l'avance : OUI NON

B.5 - Durée d'exécution du marché :

↳ La **durée globale d'exécution** du marché public est de **4 ans** à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

La date de notification du marché public

La date de notification de l'ordre de service ou du premier bon de commande ;

La date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification

La définition, le démarrage et le délai d'exécution des prestations à réaliser est fixé par ordre de service.

↳ Le marché public est **reconductible** : OUI NON

(Cocher la case correspondante.)

B.6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le **délai de validité** des offres indiqué dans le règlement de la consultation (RC).



B.7 - Nantissement :

Le montant maximal de la créance que je (nous) pourrai (ions) ¹ présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Pour la partie forfaitaire :

.....
.....

Pour la partie unitaire:

.....
.....

C - Signature **obligatoire** de l'offre par le candidat

C.1 - Signature du marché par le candidat individuel :

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

C.2 – Signature du marché en cas de groupement :

➤ Mandataire du groupement (article LP 233-4 du CPMP) :

- Les membres du groupement désignent le **mandataire suivant** pour les représenter et coordonner les prestations² :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

-

- En cas de groupement conjoint, le mandataire est **solidaire**³ : OUI NON

➤ Habilitation du mandataire :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- Les membres du groupement ont donné mandat au **mandataire qui signe le présent acte d'engagement** :
 - pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
[joindre les pouvoirs en annexe du présent document.]
 - pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
[joindre les pouvoirs en annexe du présent document.]
 - ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

¹ Rayer la mention inutile.

² Article LP 233-4 : II - Dans les deux formes de groupement l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur public, et coordonne les prestations des membres du groupement.

³ Article LP 233-4- II alinéa 2 : Si le marché le prévoit, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché ; de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public.

